

# « Retrouve ton Sport dans ta Médiathèque »



© DR

remettre au travail qu'elle savait faire et dont elle pensait qu'il avait du sens, là où elle l'exerçait ; sans oublier qu'en ce qui concerne les enfants : « nous ne ferons rien de bon si nous ne le faisons pas pour eux et avec eux. »\*

Difficile d'imaginer que dans un tel contexte, la présence de représentants du sport au sein de la dite commission aurait permis d'envisager, si ce n'est une communauté de point de vue, au moins une communauté de langage. Pas certain non plus que la présence de représentants de la culture au sein des groupes de travail du ministère des sport aurait permis de trouver le langage commun qui devra, au sein d'un affichage courageux, associer le sport et la culture.

Pourtant, au-delà de leurs approches corporatistes, les objectifs affichés des travaux menés conjointement par les deux ministères illustrent une prise de conscience de la nécessité de construire, en complément du temps scolaire, une offre où le sport et la culture auraient véritablement, et concomitamment, une ambition éducative et citoyenne.

Ce n'est donc pas au niveau national que l'on doit attendre une opérationnalité dans la mise en œuvre de ce que Platon souhaitait déjà lorsqu'il affirmait qu'en complément de l'acquisition des savoirs, il fallait acquérir les qualités issues des pratiques de la gymnastique et de la connaissance des arts et de la musique.

C'est au niveau local que l'opérationnalité doit être mise en œuvre. La prise de conscience qu'engendre la réforme des rythmes scolaires doit accréditer le bien fondé d'actions menées sur le terrain par les collectivités territoriales lorsqu'elles déclinent concrètement pour les enfants, en s'appuyant les unes sur les autres, des pratiques sportives, culturelles et éducatives.

Dans cet esprit, le réseau des médiathèques de la Communauté d'agglomération de Montpellier, avec le soutien du Comité régional olympique et sportif du Languedoc Roussillon (CROS), développe une action dénommée « Retrouve ton Sport dans ta Médiathèque » qui a permis jusqu'à aujourd'hui, aux enfants du rugby, de la natation, du water-polo, du basket et du hand-ball de tisser et d'entretenir des liens avec des livres d'auteurs et avec les médiathèques qui les abritent.

## Gagner le « match retour »

Ce 20 février, ce sont les enfants scolarisés du centre de formation du club de football de Montpellier, champion de France 2011-2012, qui ont entendu : « Retrouve ton sport dans ta médiathèque ». Ce matin là, par groupe et par catégorie d'âge, les moins de 16 ans, les moins de 17 ans et les moins de 19 ans, qui sont pensionnaires du centre de formation de « Grammont », ont pu écouter de courts extraits d'ouvrages en présence des responsables de leur scolarité et de leur entraîneur.

Les extraits n'avaient en rien une approche technique puisque les romans présentés avaient pour auteurs des écrivains comme le directeur de la branche jeunesse d'Actes Sud, Thierry Magnier ou le poète, Germano Zollo. Après lecture de ces extraits, il a été précisé aux jeunes footballeurs qu'ils avaient la possibilité d'en connaître la suite et le dénouement en se rendant dans l'une des médiathèques de l'agglomération où ils auraient la possibilité d'emprunter gratuitement les romans d'où avaient été extraits les passages qu'ils venaient d'entendre.

Il leur a également été précisé qu'en présentant, à l'accueil de la médiathèque d'agglomération de leur choix, le flyer qui leur avait été remis et sur lequel avait été reproduits les extraits d'ouvrages correspondant à leur catégorie d'âge, ils seraient accueillis tout spécialement par le personnel de la médiathèque qui leur présenterait l'établissement et leur

donnerait la possibilité d'emprunter gratuitement tous les ouvrages imprimés de leur choix ainsi que des livres électroniques, des CD, des DVD, des jeux vidéo et de société.

Au-delà des démarches individuelles et dans l'esprit de ce que le directeur du réseau des médiathèques, dénomme le « match retour », il sera également organisé prochainement à la médiathèque centrale un accueil de chacun des groupes, auquel sera associé une autre démarche culturelle qui sera probablement la venue d'un auteur ayant écrit sur le football.

En profitant à la fois de l'opportunité de la réforme des rythmes scolaires et de la prise de conscience par les ministères des sports et de la culture de la nécessité de « favoriser la co-construction des projets entre collectivités et associations », les collectivités territoriales ont la possibilité de décliner de façon opérationnelle ce que le grand ministre de l'éducation populaire, qu'était Jean Zay, appelait de ses vœux, « le rapprochement des beaux-arts et du sport ».

\* « Le Monde » du 2 février 2013.

**Avec la volonté de profiter de l'opportunité de la réforme des rythmes scolaires, les ministères des sports et de la culture ont lancé ces derniers mois un ensemble de travaux et de concertations ; chacun de leur côté, comme si la mise en synergie du sport et de la culture n'avait pas lieu d'être dans le temps « périscolaire » des enfants.**

La volonté des ministères de profiter de la réforme des rythmes scolaires est prégnante ; elle est même accompagnée d'un affichage de la nécessité de privilégier une « approche territoriale ». Force est pourtant de constater que l'obligation d'agir de concert entre le sport, la culture et l'éducation aura du mal à émerger au plus haut niveau.

Sans parler d'harmonisation de la culture avec le sport ou de sport avec la culture, l'approche spécifique au sein d'un même ministère n'a rien d'évidente. Pour la culture, la ministre, a constitué une commission sur l'éducation artistique et culturelle présidée par une intervenante de renom dans les écoles de la république, l'écrivaine Marie Desplechin. Bien que centré sur la culture, le dialogue fut difficile car la présidente dira lors de la remise du rapport le 1<sup>er</sup> février dernier que les spécialistes du ministère « parlaient une autre langue ; des sigles, un vocabulaire, une syntaxe inconnus »\*. Elle clôturera la commission en disant qu'il était plus raisonnable pour elle de se